



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

21 octobre 2024

FINANCES : EN RAISON DU CONTEXTE FINANCIER, LE DÉPARTEMENT ANNULE LES CÉRÉMONIES DE VŒUX 2025

Les débats sur le projet de loi de finances (PLF) 2025 débutent à l'Assemblée nationale. Selon les premières annonces, les collectivités territoriales devraient participer à hauteur de 5 Mrd € au redressement des comptes publics l'année prochaine. Si ces chiffres sont confirmés, le Département de la Drôme sera fortement impacté, avec environ **20 M€** d'économies à réaliser sur le prochain budget, en cours d'élaboration. Dans ce contexte, la Présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON, a fait le choix d'annuler les traditionnelles cérémonies de vœux décentralisées à la population ainsi que la cérémonie de vœux aux forces vives 2025.

Pour Marie-Pierre MOUTON : **« dans sa forme actuelle, le projet de loi de finances contient une série de mesures qui mettent en péril l'existence de nos collectivités, et en premier lieu les Départements dont la principale mission est de prendre soin de plus fragiles. Nous recherchons d'ores et déjà des pistes de réduction des dépenses. Ces cérémonies sont un moment d'échange privilégié avec les Drômois, mais elles représentent aussi un coût et s'organisent plusieurs mois à l'avance, c'est la raison pour laquelle nous faisons le choix de les annuler dès maintenant. En tant que chef de file des solidarités humaines et territoriales, nous allons devoir faire des choix pour nous recentrer sur nos compétences fondamentales. »**